



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 16 avril 2024 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. 795, RANG SAINT-PIERRE SUD – LOT 2 869 093 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00013 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- L'aire de stationnement empièterait de 6,89 mètres devant la partie habitable du bâtiment alors que le règlement prévoit un maximum de 3 mètres.

2. 5, RUE BOISJOLI – LOT 3 687 160 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00015 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- Le couvert végétal en marge avant serait de 48 % alors que le règlement prévoit un minimum de 50 %.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 28 mars 2024.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe